



Communauté de communes Sidobre Vals et
Plateaux
VIALAVERT
81260 LE BEZ

A l'attention de Monsieur le Président

Auzeville-Tolosane, le 27 septembre 2019

N/Réf. : 594/LA61/P/EM

V/Réf. : Courrier du 06/09/19

Objet : PLUi arrêté Sidobre-Val d'Agout

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu le 9 septembre dernier le projet de PLUi arrêté Sidobre-Val d'Agout, de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, pour lequel l'examen des pièces constitutives du dossier nous conduit à formuler un **avis favorable**.

Je profite de ce courrier pour vous rappeler le rôle du CRPF, organisme public chargé de développer, d'orienter et d'améliorer la gestion durable des forêts privées.

Vous trouverez plus de renseignements concernant nos missions et nos actions sur notre site :
<https://occitanie.cnpf.fr>

Restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Directeur,

Pascal LÉGRAND

Copie : Antenne CRPF 81 – P. MATHIEU

Siège
Maison de la Forêt - 7 chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél : +33 (0)5 61 75 42 00

Site de Montpellier
378 rue de la Galéra
34090 MONTPELLIER
Tél : +33 (0)4 67 41 68 10

e-mail : occitanie@cnpf.fr - Site internet : <http://www.cnpf.fr/>

